

## **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 NOVEMBRE 2019**

À cette assemblée extraordinaire tenue le 18 novembre 2019 à 20h00 et dûment convoquée selon la loi sont présents, Monsieur le maire Dominic Tessier Perry, Madame la conseillère Danielle D. DuSablou, Messieurs les conseillers Michel Trottier, André Filteau, Louis-Philippe Douville, Denis Naud et Raymond Beaudoin tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Dominic Tessier Perry.

Monsieur René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

### **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le maire ouvre l'assemblée à 20h00.

2019-11-18-239

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Chacun des membres du conseil ayant pris connaissance de l'ordre du jour,

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Denis Naud  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller André Filteau  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** l'ordre du jour soit accepté tel que mentionné dans l'avis de convocation.

ADOPTÉE

2019-11-18-240

### **ÉVALUATION DES TRAVAUX ADDITIONNELS DANS LE CADRE DE LA RECONSTRUCTION DU BARRAGE ET DE LA PRISE D'EAU**

**CONSIDÉRANT** qu'à la demande de la Municipalité de Saint-Casimir, la firme Stantec a procédé à une évaluation préliminaire des travaux additionnels dans le cadre de la reconstruction du barrage et de la prise d'eau du réseau du village (AQSC);

**CONSIDÉRANT** que la majorité des travaux évalués seront nécessaires pour l'opération et l'entretien du barrage et de sa prise d'eau;

**CONSIDÉRANT** que les travaux visant l'amélioration de la sécurité des opérateurs ou l'optimisation des opérations de la prise d'eau sont fortement recommandés par la firme Stantec;

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Michel Trottier  
**APPUYÉ PAR :** Madame la conseillère Danielle D. DuSablou  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**D'INCLURE** les travaux additionnels suivants dans le projet de reconstruction du barrage et de la prise d'eau :

<b>Travaux évalués</b>	<b>Coût approximatif</b>
Système d'évacuation des feuilles mortes	15 000\$
Remise avec alimentation électrique	10 000\$ (remise) 5 000\$ (entrée électrique)
Système de nettoyage autonome de la crépine d'alimentation en eau brute	25 000\$
Nouveau système de télémétrie	20 000\$ (avec entrée électrique)
Passerelle et garde-corps	30 000\$
Installation d'un pont permanent	50 000\$

ADOPTÉE

2019-11-18-241

**LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

La levée de l'assemblée est proposée par Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville à 20h10.

René Savard  
Directeur général et secrétaire-trésorier

Dominic Tessier Perry  
Maire